

Échange de données sur la prévoyance

Le prochain pas vers l'ouverture

Les Pension Tracking Systems (PTS) ont fait de grands progrès dans plusieurs pays. Ces tableaux de bord numériques de la prévoyance doivent offrir aux citoyens une meilleure vue d'ensemble de leur épargne. En Suisse, des initiatives comparables sont à la traîne, faute de soutien de l'État.

Auteurs: **Stephan Wildner et Christian Dreyer**

En matière de prévoyance, il existe un défi bien connu : la plupart des gens sous-estiment systématiquement leurs besoins financiers à la retraite et surestiment la valeur de leur épargne. C'est là qu'intervient le processus d'épargne obligatoire dans le 1^{er} et le 2^e pilier. La confiance dans le

2^e pilier est grande à juste titre : les résultats suisses de la dernière Global Benefits Attitudes Survey (GBAS)¹ de WTW ont ainsi montré que pour 55 % des personnes interrogées, la caisse de pensions est plus importante que jamais. Pour 62 %, le 2^e pilier est décisif pour la planification de la retraite.

Des informations claires et compréhensibles sur le statu quo et les projections sont importantes pour l'acceptation et la confiance des cotisants. Ainsi, la GBAS a révélé que

les salariés interrogés attendent en premier lieu du 2^e pilier qu'il conserve sa valeur (47 %). La deuxième mention la plus fréquente (37 %) concerne la certitude que les moyens financiers seront suffi-

sants. Les sondés sont tout de même 24 % à souhaiter que tous les fonds de prévoyance soient réunis au même endroit. Cela montre l'importance d'une vue d'ensemble simple pour la confiance dans le système de prévoyance. C'est justement cette vue d'ensemble qui fait souvent défaut, car dans la plupart des pays industrialisés, les systèmes de prévoyance sont organisés en trois piliers qui ne sont tout d'abord pas reliés entre eux. C'est là qu'interviendront à l'avenir les tableaux de bord numériques, appelés Pension Tracking Systems (PTS), qui pourraient également être intéressants pour la Suisse.

Projets en Europe

L'idée de base des informations numériques sur les rentes est de rassembler toutes les informations pertinentes sur l'ensemble des piliers et de les présenter de manière compréhensible - idéalement en les combinant avec des possibilités de projection. Cette approche consolidée devrait permettre aux citoyens d'évaluer de manière réaliste leur situation en matière de prévoyance. Techniquement, beaucoup de choses sont aujourd'hui possibles dans ce domaine, et certains pays de l'UE ont déjà fait des essais dans ce sens.

Toutefois, l'idéal serait de ne pas réinventer la roue. En raison de la complexité de l'entreprise, les pays devraient, dans la mesure du possible, profiter de l'expérience acquise. C'est pourquoi, à l'automne 2020, la Commission européenne a demandé conseil à l'Autorité européenne des assu-

”
Idéalement, la roue ne devrait pas être réinventée plusieurs fois. En raison de la complexité de l'entreprise, les pays devraient, dans la mesure du possible, tirer profit de l'expérience acquise.

¹ Voir GBAS 2022 sur le lien suivant : bit.ly/3ZMRYjm

rances et des pensions professionnelles (AEAPP) sur la meilleure façon de mettre en œuvre des tableaux de bord nationaux des rentes numériques. En 2021, l'AEAPP a lancé un processus de consultation à ce sujet, qui s'est appuyé sur un concept technique élaboré par des praticiens et des experts. Un représentant de la caisse de pensions de la ville de Zurich était également membre de ce groupe d'experts. La consultation a finalement débouché sur des recommandations techniques qui seront peut-être reprises par la nouvelle commission qui vient d'être constituée.

En Allemagne, la plateforme est disponible depuis janvier 2024 et affiche les produits des trois piliers. Toutefois, seuls les produits ayant un caractère de prévoyance évident sont regroupés. Les plans d'épargne classiques, les placements auprès des banques ou l'immobilier privé ne sont pas répertoriés. De même, les promesses directes, très répandues en Allemagne, qui sont consenties directement par l'employeur sans passer par une caisse de pensions, ne figurent en principe pas (encore?) dans l'aperçu. Le rattachement obligatoire de plusieurs milliers d'employeurs entraînerait des dépenses supplémentaires pour ces derniers et ne rendrait donc pas plus attrayante la prévoyance professionnelle qui, en Allemagne, est une prestation facultative de l'employeur.

C'est là qu'apparaît le défi particulier des PTS: des informations complètes et pertinentes ainsi qu'une utilisation intuitive sont importantes pour l'acceptation par la population. Pour les prestataires de prévoyance tenus de fournir des données, il en résulte une charge de travail supplémentaire non rémunérée, qu'il convient de réduire au maximum grâce à des normes, afin que le rapport entre les coûts et les avantages reste équilibré d'un point de vue économique global. Le tableau (voir page 89) résume les résultats d'une enquête interne de WTW sur le statut des PTS en Europe.

Open Pensions en Suisse

La pandémie a déclenché en Suisse et ailleurs une vague de numérisation qui n'épargne pas l'industrie de la prévoyance. Le 28 août 2024, l'ASIP a lancé un appel à ses membres les invitant « à promouvoir activement la numérisation ». Cet appel vise à encourager les

institutions de prévoyance (IP) à s'affilier à l'une des deux plateformes (LPP Exchange de la Fondation institution supplétive et EASX de l'association eBVG).² Les deux plates-formes servent à l'échange automatique de données entre IP lors d'un changement d'emploi. Elles sont en outre interopérables, c'est-à-dire que les données des institutions peuvent être échangées entre les différentes plateformes.

Ces deux plateformes ne servent toutefois qu'à l'échange de données entre IP et ne constituent donc pas un PTS côté client. Ce serait en revanche l'objectif du projet Open Pensions, que l'association de l'industrie Swiss Fintech Innovation (SFTI) a présenté en avril 2024 dans son document de synthèse.³ Elle y a examiné les options de mise en œuvre présentées dans l'illustration (voir page 90).

La SFTI conclut qu'un PTS ne peut être mis en œuvre dans un délai raisonnable que s'il fait l'objet d'un mandat d'une autorité fédérale.⁴ Un tel mandat pourrait se baser sur la stratégie Open Finance du Conseil fédéral, publiée en 2022. C'est ce que confirme Andreas Dietrich dans un article de presse.⁵

Mais le chemin serait loin d'être terminé avec le PTS suisse. Dans leur article publié en 2021, les auteurs ont déjà vu plus loin et développé l'idée d'une caisse de pensions virtuelle pour la Suisse.⁶ |

TAKE AWAYS

- Dans l'UE, les Pension Tracking Systems (PTS) font de grands progrès et sont considérés comme un instrument important pour instaurer la confiance dans la prévoyance vieillissante.
- Les PTS, comme d'autres infrastructures interinstitutionnelles, ne peuvent être mises en place que sur la base d'initiatives gouvernementales.
- De telles initiatives étatiques font jusqu'à présent défaut en Suisse. Ces derniers temps, les appels à une telle poussée d'innovation se multiplient pourtant.

² Voir « L'informatique et les caisses de pensions », dans la partie « Accent » de la PPS 09-2024 ainsi que l'article sur les plates-formes dans la partie « Accent » de la PPS 10-2023.

³ Papier de position bit.ly/3AFef3V

⁴ Voir aussi l'interview « 5 questions à Michael Müller », PPS 05-2024.

⁵ « Der lange Weg zu Open Pensions in der Schweiz » (Handelszeitung, 2.9.24).

⁶ « Toutes les rentes dans une appli ? », PPS 12-21, en ligne bit.ly/3YZ2xiJ